

HÔTEL CARLTON, Alger (1930-1931) 60 chambres avec vue sur la baie

Honoré Gensollen,
créateur de l'Hôtel Carlton

Il apparaît d'abord comme agent à Alger
des assurances Le Monde et La Concorde
promoteur et administrateur délégué de la
Société algérienne de constructions navales et mécaniques (1920),
www.entreprises-coloniales.fr/afrique-du-nord/Sacnem.pdf
créateur de Gensollen et Cie, import-export (mai-octobre 1921),
administrateur délégué des Anciens Établissements Bernabé frères
(quincaillerie),
www.entreprises-coloniales.fr/afrique-du-nord/Bernabe_freres-Alger.pdf
administrateur des Éts Savournin (négoce de fournitures automobiles),
www.entreprises-coloniales.fr/afrique-du-nord/Savournin_&_Cie-Alger.pdf
président et administrateur délégué de la
Société immobilière du Fort-de-l'Eau (hôtel et casino)
www.entreprises-coloniales.fr/afrique-du-nord/Immobiliere_Fort-de-l'Eau.pdf
représentant des Forges et ateliers de Jeumont et de la SPIE (Empain)
et, enfin, créateur de cet hôtel qui l'acculera à la faillite

(L'Écho d'Alger, 18 avril 1930, p. 3)

GrandHÔTEL CARLTON tout confort
Prochainement ouverture

(L'Écho d'Alger, 4 mai 1930)

HÔTEL CARLTON, 84, bd Camille-Saint-Saëns.
Chambre à partir de 25 francs. Dernier confort, panorama splendide.

(L'Écho d'Alger, 19 juin 1930)

Chambre meublées, tout confort, eau courante, téléphone,
arrangement au mois. Hôtel Carlton, bd Saint-Saëns

.....
PASSEZ L'ÉTÉ A ALGER
Hôtel Carlton, bd St-Saëns
Tout confort, cuisine soignée.
Pension à partir de 35 francs

Tribunal de commerce d'Alger
AUDIENCE DU 11 JUILLET 1930
(*L'Écho d'Alger*, 16 juillet 1930)

Jugement qui déclare la liquidation judiciaire de :
Honoré Gensollen, négociant, 46, rue Sadi-Carnot, Alger ; Chevalier, juge
comm., et Falloni, liquidateur.

ON DEMANDE
(*L'Écho d'Alger*, 18 juillet 1930)

Jeune fille téléph., ayant notions comptabilité sténo, dactylo, se présenter de 11
h. à 12 h. Hôtel Carlton, 84, bd Saint-Saëns

ON DEMANDE
(*L'Écho d'Alger*, 28 juillet 1930)

j. serveuse, femme de chambre, b. réf. S'ad. Hôtel Carlton, 84, bd Saint-Saëns,
Alger

Une affaire de détournement
LES PREMIERS PAS DE L'ENQUÊTE
par F. C.
(*L'Écho d'Alger*, 31 juillet 1930)

Nous avons annoncé hier l'arrestation de M. H. Gensollen, agent général à Alger
de la Société des forges et ateliers de constructions électriques de Jeumont.

Cette arrestation a été opérée à la suite d'une plainte déposée entre les mains de
M. Minnard, juge d'instruction, par M^e Cuttoli, avoué agissant au nom de la firme
lésée.

D'après l'enquête menée aussitôt, il résulte que M. Gensollen, qui est propriétaire
de l'hôtel Carlton, 84, boulevard Camille Saint-Saëns, avait eu de grosses difficultés
lors de la construction de l'immeuble par suite de l'abandon des travaux par
l'entrepreneur.

Ayant été obligé de parfaire lui-même l'achèvement du « Carlton », il avait dû
faire un emprunt à la caisse qu'il gérait, emprunt se montant à 600:000 francs dont
la moitié est, à l'heure actuelle, remboursée, le solde restant garanti par une

hypothèque sur les biens, propriétés et immeubles appartenant à M. Gensollen.

Celui-ci ayant déposé son bilan dans lequel, paraît-il, l'actif et le passif se balancent approximativement, a choisi M^e Groslière comme défenseur.

M^e Choury et Colonna d'Ornano se sont portés partie civile au nom de la Société de Jeumont.

M. Falloni a été désigné comme syndic de la faillite.

ON DEMANDE
(*L'Écho d'Alger*, 25 août 1930)

femme de chambre, serveuse ou garçon restaurant et chasseur. Hôtel Carlton, 84 boulevard Saint-Saëns.

(*L'Écho d'Alger*, 24 décembre 1930)

Pour réveillonner au CARLTON, il est indispensable de retenir sa table. Prix 80 francs. Tél. 51-18.

Tribunal de commerce d'Alger
(*L'Écho d'Alger*, 26 décembre 1930)

Du 17 décembre 1930

Jugement qui convertit en faillite après résolution de concordat et état d'union, la liquidation judiciaire du sieur Gensollen Honoré, négociant, 46, rue Sadi-Carnot, Alger.

MM. Chevalier juge commissaire, et Falloni, syndic définitif liquidateur de l'union des créanciers.

Cabinet de M. FALLONI, syndic-liquidateur
palais consulaire, Alger
Faillite Gensollen Honoré
(*L'Écho d'Alger*, 3 janvier 1931)

A vendre de gré à gré sur appel d'offres :

1° Un fonds de commerce d'électricité avec droit au bail et, entrepôt, sis à Alger, 46, rue Sadi-Carnot, et boulevard Beauprêtre.

2° Un mobilier de bureau.

Pour renseignements et offres à faire sous huitaine, s'adresser à M. FALLONI, palais consulaire.

Ventes à la criée à la barre du tribunal civil d'Alger
VENTES DU 16 JANVIER 1930
(*L'Écho d'Alger*, 19 janvier 1931)

Cinquième vente, M^e Thisse.

Saisie réelle. Consorts Besancenez, contre époux Gensollen et Falloni ès qualité.

1^{er} lot. — Deux propriétés n'en formant aujourd'hui qu'une seule, située sur le territoire de la commune d'El-Biar au quartier dit Aïn-el-Atoia, en bordure sur la route de Ben-Aknoun, d'une superficie de quatorze mille trois cent soixante dix mètres carrés.

Il existe trois puits avec motopompe électrique, trois grands bassins permettant l'irrigation complète, elle est actuellement complantée en arbres fruitiers en plein rapport et cultures maraîchères.

Ensemble les constructions édifiées consistant en :

1° Une grande villa élevée d'un étage sur rez-de-chaussée de ?ix pièces, cuisine, débarras, water-closet à l'anglaise et grande cave ; au premier étage six pièces, salle de bains ; water-closet et cabinet de toilette ; 2° une seconde villa mitoyenne à la première élevée sur rez-de-chaussée et comprenant cinq pièces, cuisine, salle de bains ; water-closet, grande vérandah, grande cave ; 3° une maisonnette pour domestique ; 4° un garage ; 5° une buanderie avec four attenant ; 6° une maison de trois pièces, cuisine pour la concierge ; 7° Serres vitrées, poulailler, emplacement pour tennis.

Mise à prix : 150.000 francs.

Adjugé à 275.000 francs à M^e Thisse.

2^e lot. — Une propriété située commune de Birkadem, quartier de Méridja, dénommée ancien moulin Mohring, d'une superficie de dix hectares environ.

Cette propriété est complantée de neuf hectares de vignes américaines ceps rouge et d'un hectare d'orangerie et de deux mille arbres fruitiers, essence principales : Bürbanks Dikson, poiriers précoces, abricotiers précoces, cerisiers, pêchers et pommiers.

Ensemble les constructions s'y édifiées comprenant :

Une cave moderne dont les amphores et cuves sont construites en ciment armé de trois mille hectolitres environ de logement, le bâtiment construit en maçonnerie est couvert en tuiles, il est entièrement équipé mécaniquement avec pressoir hydraulique, fouloir égrappoir, moto pompe à moûts, une moto pompe à vin et tous les accessoires ainsi que tous les appareils mus à l'électricité.

Un grand hangar de 40 mètres de long construit en maçonnerie avec charpente en fer, utilisé pour le logement des fourrages et des engrais.

Un bâtiment comprenant deux magasins et un garage, une maison d'habitation d'un étage sur rez-de-chaussée, construit en maçonnerie couvert en tuiles, comprenant au rez-de-chaussée un appartement de trois pièces et au premier étage un appartement de trois pièces, cuisine.

Les deux appartements sont pourvus d'eau courante et sont éclairés à l'électricité.

Deux écuries peuvent contenir trente animaux.

Un bâtiment comprenant des logements pour le personnel, cheptel mort et vif, immeuble par destination existant sur la propriété.

Mise à prix : 200.000 francs.

Adjugé à 260.000 francs à M^e Thisse.

3^e lot : Une propriété située au même lieu d'une superficie de dix hectares.

Cette propriété est complantée de huit hectares de vignes américaines, cépage rouge, quatre hectares de raisin muscat 4^e feuille, un hectare de chasselas 4^e feuille et trois-quarts d'hectare environ d'asperges ; il existe sur cette propriété environ deux mille arbres fruitiers de diverses essences ;

Ensemble, les constructions qui y sont édifiées comprenant une villa de maître d'un étage sur rez-de-chaussée, couverte en terrasse comprenant dix pièces et

dépendances. Une deuxième maison de maître comprenant un rez-de-chaussée divisé en un appartement de quatre pièces, cuisine, water-closet et l'étage divisé en sept pièces, cuisine, salle de bains, water-closet à l'anglaise, un magasin pour les provisions ;

Trois étables pouvant loger les animaux ;

Une petite maisonnette pour le personnel ouvrier, diverses autres dépendances.

Les deux propriétés ci-dessus ont une irrigation commune assurée par cinq puits récemment creusés, tous munis de norias et motopompes électriques, cinq grands bassins dont deux en ciment armé et trois en maçonnerie et une importante canalisation en tubes d'acier avec autorisation de prise d'eau dans l'oued Kermat.

Il existe une installation hydro-électrique pour les eaux captées de l'oued Kermat.

Mise à prix : 200.000 francs.

Réunion des deux lots :

Mise à prix : 460.000 francs.

Adjugés à 510.000 francs à M^e Thisse.

CABINET de M. FALLONI,
syndic-liquidateur, palais consulaire, Alger
Faillite : GENSOLLEN Honoré
(*L'Écho d'Alger*, 25 et 27 janvier 1931)

Mercredi 28 janvier à 9 heures, à El-Biar, villa des Fraises, chemin Romain, il sera procédé à la vente aux enchères publiques, par le ministère de M. PERALDI, commissaire priseur, d'un mobilier, comprenant : 1 salle à manger, noyer de France et loupe d'orme. 1 salle à manger bretonne. 1 salon style arabe, cèdre sculpté, meubles japonais et chinois, chambre à coucher, 1 poste de T. S. F., 1 meuble studio, 2 salles de bain, 1 salon rotin. 2 cuisinières, bibelots, tapis, lustrerie, tables, armoires, etc.

Une exposition sera faite sur place le 27 janvier de 14 à 16 heures.

Au comptant et 3 % en sus.

Le syndic :

B. FALLONI.

Étude de M^e L. SIDER, avoué à Alger.
Expropriation Gensollen
(*L'Écho d'Alger*, 7 février 1931)

VENTE AUX ENCHÈRES PUBLIQUES

en suite de saisie réelle, au tribunal civil d'Alger, le vendredi 20 février 1931, à 14 heures, d'un terrain à bâtir de 2.199 m², situé à Alger, quartier de Mustapha-Supérieur, chemin du Colonel-Tartas, av. chemin d'accès par le boulevard Galliéni, et canalisations d'égouts, eau, gaz et électricité. Mise à prix : 50.000 francs.

Frais et droits en sus.

Se renseigner chez M^e SIDER, avoué

(*L'Écho d'Alger*, 17 février 1931)

CONDUITE INTÉRIEURE, 10 CV. Renault, mot. remis à neuf, rodé, pneus bon état, occasion intéressante.

Écrire HERZIG, hôt. Carlton, 84, bd Saint-Saëns.

FAILLITE GENSOLLEN
VENTE AUX ENCHÈRES PUBLIQUES
(*L'Écho d'Alger*, 5, 10 et 15 avril 1931)

Un bel immeuble à usage d'hôtel et restaurant connu sous le nom d' « Hôtel Carlton », situé à Alger, 84, boulevard Saint-Saëns.

Ensemble le fonds de commerce d'hôtel et de restaurant exploité dans le dit immeuble avec matériel d'ameublement, lingerie, restaurant et installation sanitaire.

Le tout libre de location

Mise à prix : 500.000 fr.

Adjudication le vendredi 24 avril 1931, à 14 heures au tribunal civil d'Alger.

Pour renseignements, s'adresser chez M^e THISSE, avoué poursuivant, ou à M. FALLONI, syndic de la faillite GENSOLLEN, palais consulaire à Alger.

(*L'Écho d'Alger*, 3 juillet 1931)

Demande 2 bureaux meublés p. usage commercial, centre préférence. Écrire J. L. M. O., hôtel Carlton, bd Saint-Saëns.

Étude de M^e Victor Thisse
FAILLITE GENSOLLEN
VENTE AUX ENCHÈRES PUBLIQUES
(*L'Écho d'Alger*, 5 et 10 juillet 1931)

Un bel immeuble à usage d'hôtel et restaurant connu sous le nom d'« Hôtel Carlton », situé à Alger, 81, boulevard Saint-Saëns.

Ensemble le fonds de commerce d'hôtel et de restaurant exploité dans ledit immeuble, avec matériel d'ameublement, lingerie, restaurant et installation sanitaire.

Le tout libre de location,

Mise à prix : 500.000 fr.

Adjudication le vendredi 24 avril 1931, à 14 heures au tribunal civil d'Alger.

Pour renseignements, s'adresser chez M^e Thisse, avoué poursuivant ou à M. FALLONI, syndic de la faillite GENSOLLEN, palais consulaire à Alger.

Adjudication le vendredi 17 juillet 1931, à 14 heures 30, au tribunal civil d'Alger.

Pour renseignements, s'adresser chez M^e Thisse, avoué poursuivant ou à M. FALLONI, syndic de la faillite GENSOLLEN, palais consulaire à Alger.

DEUX VIEILLES AFFAIRES D'ABUS DE CONFIANCE
(*L'Écho d'Alger*, 11 juillet 1931)

Le tribunal correctionnel d'Alger a liquidé, hier, deux vieilles affaires d'abus de confiance qui, au moment où elles furent découvertes, firent grand bruit.

Gensollen (Honoré-Émile) est inculpé d'avoir détourné en 1929 et 1930, d'abord 621.758 fr. 55 à la Société des forges et ateliers de constructions électriques de Jeumont, et 48.331 fr. 75 à la Société parisienne pour l'industrie des chemins de fer et tramways électriques [SPIE][toutes deux filiales du groupe Empain].

Après intervention des parties civiles, M. le bâtonnier Colonna d'Ornano et M^e Noury et plaidoirie de M^e Groslière, Gensollen Honoré a été condamné :

1° a un an et un jour de prison et 500 francs d'amende ; 2° à deux mois de prison, 100 francs d'amende, 1.000 francs de dommages-intérêts et restitution des sommes détournées.

Le tribunal a prononcé la confusion des deux peines.

.....

LES VOLS (*L'Écho d'Alger*, 19 juillet 1931)

Pendant la nuit, dans l'hôtel Carlton dont il est gérant, il a été volé à M. Orsoni Paul, un tapis indigène d'une valeur de plus de 1.000 francs.

TRANSFORMATION DU CARLTON EN FOYER FÉMININ

UN FOYER FÉMININ A ALGER (*L'Écho d'Alger*, 3 septembre 1931)

Cette nouvelle création sociale due à l'Union féminine civique et sociale d'Algérie, est située, 84, boulevard Camille Saint-Saëns (ancien hôtel Carlton).

Elle met à la disposition des femmes, et jeunes filles isolées (étudiantes, professeurs, employées, etc.) une soixantaine de chambres très confortables, pour un prix de pension modéré.

Jouissant d'une situation exceptionnelle avec vue sur la baie et les coteaux, le Foyer féminin d'Alger offre en outre, à ses pensionnaires, grâce à ses nombreux services annexes (bibliothèque, salon de correspondance, secrétariat social) tous les agréments de la vie de famille et toutes les commodités des institutions analogues de la Métropole.

Une permanence est ouverte tous les jours de 7 à 9 heures et de 17 à 19 heures au foyer même, 84, boulevard Camille-Saint-Saëns, où l'on peut se procurer tous renseignements utiles et se faire inscrire le cas échéant.

Groupements et sociétés LE FOYER FÉMININ (*L'Écho d'Alger*, 9 septembre 1931)

L'annonce de l'ouverture d'un foyer féminin à Alger, dans les locaux de l'ancien hôtel Carlton, 84, boulevard Camille-Saint-Saëns, hôtel aux chambres confortables

et d'un prix très modéré a été des plus favorablement accueillie.

Toutefois, les premières visites font apparaître la nécessité d'une mise au point quant aux catégories de personnes auxquelles s'offrent les services du nouveau foyer. Plusieurs ont cru que le foyer était réservé aux étudiantes et professeurs. En fait, l'élément universitaire ne prendra guère que la moitié des chambres. Le surplus est donc à la disposition de femmes et jeunes filles isolées de toutes professions.

On peut visiter tous les jours matin et soir, sauf le dimanche (Ancien hôtel Carlton, 84, boulevard Camille-Saint-Saëns, à Alger).
